

La chasse au gaspi du gouvernement wallon

Première réunion de l'exécutif Borsus et premières mesures d'économies, sur les cabinets

Pas de vacances pour les nouveaux ministres du gouvernement wallon de Willy Borsus, qui doivent se plonger dans leurs dossiers, notamment en vue de préparer le budget 2018. En attendant, de premières mesures ont été annoncées, comme une réduction de 10 % des effectifs des cabinets ministériels.

Gouvernement wallon « historique » ce jeudi 3 août avec la première réunion présidée par le nouveau ministre-président, Willy Borsus, depuis la mise à l'écart du PS. Cela fait seulement 5 jours que cet exécutif est en place mais il a tenu à montrer qu'il était déjà pleinement actif, en annonçant de premières mesures.

Économies dans les cabinets. Première mesure, attendue, annoncée par Willy Borsus : « Une réduction immédiate du personnel de cabinet de 10 % », dit-il. « Il y avait 384 membres dans les cabinets sortants, la réduction sera d'au moins 10 % ». Et comme il y a un ministre de moins, ça fera déjà un cabinet de moins aussi. Les ministres auront aussi interdiction d'engager dans leur cabinet un de leur parent (jusqu'au 2^e degré). Notons que cette mesure existe déjà depuis quelques années pour les colla-

borateurs des députés wallons. Et concernant le personnel des OIP (Organismes d'intérêt public, comme le Forem, les Tec, etc.) détaché dans les cabinets, il devra y être employé à 100 % et plus à temps partiel, comme c'était parfois le cas aujourd'hui.

Les nouveaux ministres sont occupés depuis quelques jours à constituer leurs cabinets et à prendre possession de leur bureau, dans des conditions parfois compliquées, à cause des vacances et même de manque de matériel ou de connexion informatique. Des économies seront également faites sur le parc automobile des cabinets (lire ci-dessous).

Audit sur les finances. Deuxième mesure : le gouvernement souhaite un audit sur les finances wallonnes (budget, administrations, OIP), réalisé par la Cour des comptes. Le nou-

veau ministre du Budget, Jean-Luc Crucke, le souhaite le plus exhaustif possible et... rapide. Cet audit devrait servir pour l'élaboration du budget 2018.

Subsides et transparence. C'était aussi un engagement de la nouvelle majorité : la transparence dans l'octroi des subsides. « Les subventions octroyées dans l'ensemble des domaines de la vie publique (sport, économie, recherche...) devront faire l'objet d'une information claire, rapide et aisément accessible à chacun. » Fini le saupoudrage et les subsides aux copains, donc. Tour de vis en vue pour les OIP,

qui devront mieux gérer leur politique de communication. Par exemple, si un OIP veut faire une campagne de communication, il devra avoir l'autorisation de son ministre de tutelle, si le montant de la campagne dépasse 50.000 euros. Par ailleurs, les organismes

d'intérêt public ne pourront plus faire de sponsoring, sauf si c'est dans leur domaine d'activité et que le gouvernement wallon leur accorde une dérogation.

Crèches et agriculture. Le gouvernement a aussi pris des décisions qui engagent la Région financièrement. Tout d'abord en accordant des subsides pour 102 nouvelles places de crèche à Visé, Rouvroy et Écaussinnes ; et ensuite en débloquent 7,5 millions pour les agriculteurs qui souffrent de la baisse de leurs revenus.

Les nouveaux ministres n'auront pratiquement pas pris de vacances : les deux prochains gouvernements se tiendront les 17 et 24 août, avec là aussi des devoirs à accomplir. Pour le 24, chaque ministre devra faire état de ses besoins dans le cadre de l'élaboration du prochain budget. ●

BENOÎT JACQUEMART

Laurence Glautier, femme de l'ombre et d'expérience

Le nouveau gouvernement wallon ne compte que 7 ministres, contre 8 auparavant, mais il y a une personne plus discrète, qui aura un rôle très important. Il s'agit d'une cheffe de cabinet du ministre-président Borsus, qui aura aussi la fonction de « secrétaire du gouvernement wallon ». Cette dame, c'est Laurence Glautier. Il ne s'agit pas vraiment d'une novice en politique. Cette Bruxelloise, juriste de

formation (diplômée de l'UCL), qui est aussi passée (en candidatures) par l'Institut supérieur des traducteurs et interprètes, était depuis 2014 directrice de cabinet chez le président du MR, Olivier Chastel. Elle a participé à la négociation de l'accord régional entre MR et cdH.

DÉJÀ CHEZ KUBLA

Elle est aussi passée par le parlement wallon et le cabinet de Serge Kubla, entre

2002 et 2004, quand l'ancien bourgmestre MR de Waterloo était ministre wallon de l'Économie. Elle connaît donc bien la maison « Wallonie ».

Laurence Glautier est aussi connue suite à un épisode qui l'a vue, fin 2015, prendre la direction de la Société fédérale de participations et d'investissements (une société publique qui gère les participations de l'État dans des

sociétés comme bpost). Elle y a pris la place de Laurence Bovy, ancienne cheffe de cabinet de Laurette Onkelinx et, surtout, on lui a reproché d'être très bien payée (60.000 euros brut) pour des fonctions non exécutives. Elle est aussi vice-présidente du conseil d'administration de la RTBF et membre du conseil d'administration de la Sogepa. ●

B.J.

Un parc automobile revu à la baisse

Les nouveaux ministres doivent faire un état des lieux du parc automobile de leur cabinet, en vue de le réduire. Selon Willy Borsus, « *il y a beaucoup trop de véhicules, encore plus dans certains anciens cabinets.* » On va donc réduire leur nombre, supprimer les véhicules diesel au fur et à mesure des remplacements et obligation sera faite d'avoir au moins un véhicule électrique par cabinet.

LISTE DES AUTOS, PAR CABINET

Pour aider les ministres à faire l'inventaire de leur parc automobile, ils peuvent faire appel... à nous. Nous nous sommes livrés à l'exercice, à partir de questions posées par

le député... MR Jean-Paul Wahl à l'ancien gouvernement. À noter que certains ministres cdH, comme René Collin et Carlo Di Antonio, étaient déjà ministres sous la présidence de Paul Magnette.

Le cabinet de M. **Di Antonio** dispose de 18 véhicules, dont trois hybrides et un électrique. René **Collin**, lui, a à disposition de son cabinet 1 Audi A6, 1 BMW 318, 1 BMW 525, 1 Ford C-Max, 1 Opel Astra, 1 Opel Combo, 2 Opel Corsa, 3 Opel Insignia, 3 Peugeot 308, 1 Renault Megane et 1 VW Sharan. Si Alda **Greoli** a hérité du charroi de Maxime Prévot, il se compose d'une Audi A6, 1 Volvo S60, 5 Skoda Octavia, une

VW Golf, 2 VW Passat, 2 Ford Fiesta, 1 Ford Focus, 1 Ford Mondeo et 1 Renault Twizy (électrique).

Le ministre-président **Borsus** récupère le charroi du cabinet Magnette, soit 2 Audi A3, 1 Ford Focus, 1 Ford Galaxy, 4 Opel Astra, 5 Opel Corsa, 1 Opel Insignia, 7 Peugeot 308, 1 Peugeot 508 et 1 Volvo S80.

Si Pierre-Yves **Jeholet** récupère le parc de Jean-Claude Marcourt, il disposera de 1 BMW (modèle non précisé), 4 VW Touran, 1 Audi A6, 1 Audi A3, 2 Audi A1, 2 Peugeot 3008, 1 Peugeot 508, 1 VW Transporter, 1 Toyota Prius +, une Renault électrique (modèle non précisé), 2 Renault Laguna.

Jean-Luc **Crucke** pourrait récupérer le charroi de Christophe Lacroix : 2 BMW 520, 3 Peugeot 508, 1 BMW 116, 2 Opel Astra, 1 Opel Corsa et 1 Renault Megane.

Valérie **De Bue** reprendrait le charroi du cabinet Dermagne (lui-même ayant repris celui de Paul Furlan) : 1 Audi A6, 1 Volvo XC 60, 1 Toyota Prius, 1 BMW 216, 2 Peugeot 508, 2 Ford Mondeo, 4 Peugeot 308, 1 Ford Focus et 1 Renault Scenic. Il faut ajouter à ces véhicules les 11 dont disposait le cabinet d'Éliane Tillieux. Ces charrois sont ceux communiqués par les ministres de l'ancien gouvernement en mars 2017. ●

B.J.